

Chers collègues  
Mesdames et Messieurs

Dès le mois d'août, la commission des finances a procédé à un premier examen intégral des ressources de la Confédération pour l'année à venir (par conséquent, indirectement aussi pour les années suivantes). C'est important, parce que parallèlement au débat budgétaire à venir, des discussions vont porter sur de nouvelles propositions d'économies de l'administration fédérale. Des discussions qui seront parfois très serrées.

En toute logique, cela pourrait avoir de nouveau des répercussions sur le secteur de la formation, c'est-à-dire sur les ressources disponibles pour le domaine FRI (formation, recherche et innovation). Parce que l'enveloppe financière décidée jusqu'à 2020 est déjà trop mince pour faire face aux inévitables besoins de ressources supplémentaires, le Parlement devrait empoigner résolument le sujet lors des débats à venir. Entretemps, souhaitons-le, une vérité se sera peut-être imposée aux esprits : les meilleurs investissements d'avenir, aux résultats mesurables pour l'économie nationale toute entière, c'est dans le domaine de la formation que la Suisse les réalise. C'est grâce à eux que nous créons du capital durable.

Dans toute la mesure du possible, contenir les coûts ou réduire les dépenses ne devrait jamais se faire au détriment de la formation, en Suisse surtout ! Car ces prochaines années, le personnel qualifié et les nombreux spécialistes chevronnés dont notre économie a besoin ne pourront pas venir en Suisse en nombre suffisant. Nous serions donc bien inspirés de nous montrer prévoyants en encourageant dès maintenant la formation et les centres de formation, autrement dit en investissant dans l'avenir de notre jeunesse et de notre pays. Faute de quoi la Suisse risque de perdre bientôt son titre de championne du monde de l'innovation.

*Je vous invite très cordialement, chers(chères) collègues, à adhérer au GP FRI. Dans ce cadre, vous êtes invités au moins deux fois par année à des manifestations où des conférenciers de premier plan représentant l'économie, les milieux de la recherche, le secteur de la formation ou les autorités vous informent sur les nouveautés, innovations et dernières tendances observables dans le monde entier. Pour ce faire, il vous suffit de retourner signée, au GP FRI, la déclaration ci-jointe.*

Mais voici que je dois vous signaler d'emblée un changement de programme.

Notre - traditionnelle - **réunion**, annoncée pour **le 28 septembre 2017, n'aura exceptionnellement pas lieu**. Ce jour-là, en effet, l'Assemblée fédérale se réunira au complet pour fêter le nouveau membre du Gouvernement élu le 20 septembre.

Veuillez donc déjà noter la date de notre prochaine rencontre : **jeudi 15 mars 2018**, midi trente, à l'hôtel Bellevue Palace.

### **17.031 Encouragement de la mobilité internationale en matière formation durant les années 2018-2020. Objet du Conseil fédéral CE, jeudi 21 septembre**

Le Conseil fédéral a rendu sa proposition publique en avril dernier : il prévoit une solution "suisse" pour stimuler la mobilité internationale en matière de formation sur la période 2018-2020 et demande dans le projet les ressources financières nécessaires (CHF 114,5 millions). Cette action maintiendrait le soutien aux activités de mobilité et de coopération, qui ont largement fait leurs preuves, et rendrait leur réalisation compatible avec le programme Erasmus+. Depuis la suspension en février 2014 des négociations d'association à Erasmus+, c'est une solution transitoire (valable jusqu'à fin 2017) qui assure aujourd'hui aux Suissesses et aux Suisses une mobilité internationale en matière de formation.

Le projet ne règle certes pas tous les problèmes d'échanges internationaux, mais il est utile et important : la Suisse confirme ainsi sa volonté - et ses besoins - d'échange ainsi que son désir de préserver, en matière de formation, le plus haut degré de fluidité concevable au niveau international. Sur le fond, et pas uniquement dans une optique suisse, les étudiants doivent être le plus mobiles possible pour espérer obtenir les meilleurs résultats. Il faudra viser une possible association nouvelle à Erasmus+ après 2020.

***OUI au crédit de soutien à la mobilité internationale dans le domaine de la formation***

### **Po. 17.3506 Créer une "force opérationnelle" afin de soutenir, conseiller et promouvoir le système de formation professionnelle à l'étranger CE, mercredi 27 septembre**

Le système de formation dual de la Suisse suscite beaucoup d'intérêt dans le monde et y fait même des émules. Jusqu'ici la Suisse a toujours assumé de manière exemplaire son rôle d'inspiratrice et de propagatrice d'un système performant et économiquement très efficace. Où que l'on interroge nos représentants économiques et nos formateurs à l'étranger, ils communiquent leur savoir-faire et expliquent que la "formation duale" repose sur une fructueuse alternance de l'enseignement scolaire et du travail quotidien. Mais pour cette mission de diffusion d'un système qui apporte déjà ses bienfaits aux pays environnants, nul besoin de mettre sur pied une "task force". Le recours à un tel dispositif, avec l'appui des autorités fédérales, ne se justifie qu'en cas d'extrême nécessité.

***NON à une "task force" pour la formation duale***

**17.030 Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration. CN, mardi 19 et mercredi 20 septembre**

Nous sommes tombés d'accord pour considérer que le compromis de la "préférence indigène light" auquel nous avons abouti sur la question de la mise en œuvre de l'initiative populaire contre l'immigration de masse constitue bien le plus petit dénominateur commun de l'action qu'un Parlement peut entreprendre. La mise en œuvre de cette initiative doit aussi être bien contrôlée et suivie par monitoring. Nous devons savoir si la solution de compromis est bonne et en quoi elle est utile.

Les négociations sur la formule de mise en œuvre de l'initiative populaire ont été longues et laborieuses. Mais aujourd'hui nous disposons d'une réglementation qui permet au moins d'employer mieux et en plus grand nombre que ce ne serait le cas sans elle les travailleurs indigènes disponibles. L'obligation d'annoncer les places vacantes aux offices régionaux de placement (ORP) est judicieuse : elle augmente les chances des demandeurs d'emploi autochtones, tout en créant une certaine pression qui va dans le sens d'une limitation de l'immigration.

Pour ce qui est du débat sur l'initiative RASA ("Sortons de l'impasse !"), qui veut entièrement retirer de la Constitution ses nouvelles dispositions sur l'immigration, une véritable solution de compromis n'est guère possible, logiquement, puisque l'initiative n'offre aucune marge de manœuvre quant à son mode d'application. La solution de compromis qui a été trouvée pour l'initiative IIM, tout comme le fait que Berne et Bruxelles semblent entretemps décidés à se retrouver pour entamer des négociations, ne rend que plus problématique l'intention des auteurs de l'initiative de faire comme si la limitation de l'immigration inscrite dans la Constitution n'existait plus. Mais surtout, gardons bien à l'esprit, avant le débat parlementaire, que cette idée de recommander au peuple de biffer l'article sur l'immigration de la Constitution peu de temps après qu'il a décidé de l'y inscrire n'est portée que par une minuscule volonté politique.

Dans l'état actuel des choses, l'initiative RASA n'apporte rien. La même retenue parlementaire s'impose à l'égard d'un éventuel contre-projet.

***Recommandation*** : *refuser RASA sans contre-projet*

## Session du groupe parlementaire GP FRI du printemps 2018

---

**Réunion de session le jeudi 15 mars 2018**

**« Le programme national de recherche 'Economie durable' »  
Exposé du Prof. Gunter Stephan,  
président du comité de direction du PNR 73**

**Jeudi 15 mars 2018**, de 12h30 (lunch) à 14h30, à l'hôtel Bellevue Palace, Berne

Début de la manifestation : 13h00

### Programme

Dès 12h30	<b>Apéritif et repas</b>
13h15	<b>Salutation et introduction</b> par le Conseiller national <b>Gerhard Pfister</b> , président du Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI
13h30	"Le programme national de recherche 'Economie durable'" Exposé du prof. Gunter Stephan, président du Comité de direction du PNR 73
14h00	Questions - contacts de réseautage
14h30	Clôture

Je me réjouis de pouvoir vous saluer tous à notre prochaine rencontre de session.  
Nous attendons avec joie votre inscription à l'adresse : **info@pgbfi.ch**

*Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui propose des emplois intéressants aux travailleurs d'ici et de l'extérieur et qui restera, demain comme hier, un moteur de l'innovation pour la Suisse. Ainsi seulement, les prestations de la recherche et de l'innovation seront bénéfiques à l'ensemble de la collectivité.*

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national  
Président du GP FRI*

#### **Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI**

Nordstrasse 15 – Case postale  
CH-8021 Zurich  
Tél +41 44 368 17 11  
Fax +41 44 368 17 70  
E-mail info@pgbfi.ch - Internet www.pgbfi.ch